

20.07.26

Le MR fait de la réouverture de mines en Belgique et en Europe une priorité

La question des matières premières n'est plus technique, elle est stratégique. Sans accès sécurisé aux ressources, il n'y aura ni souveraineté énergétique, ni industrie forte, ni autonomie européenne. Aujourd'hui, l'Europe dépend massivement de puissances comme la Chine, une naïveté qui doit cesser. La Belgique dispose de ressources et de compétences, mais doit lever les blocages et reconstruire une chaîne de valeur complète. Assumer une politique minière moderne, responsable et encadrée n'est pas un retour en arrière, c'est une condition de notre souveraineté et de notre prospérité.

Abstract :

- *Les matières premières sont l'ossature invisible de notre économie : sans elles, il n'y a ni batteries, ni réseaux électriques, ni panneaux solaires, ni éoliennes, ni semi-conducteurs, ni infrastructures numériques, et leur importance ne fera que croître avec la transition énergétique, la numérisation et la hausse de la demande mondiale.*
- *L'Europe s'est rendue dangereusement dépendante de puissances extérieures pour l'extraction mais surtout pour le raffinage de nombreuses matières premières critiques, ce qui fragilise directement notre souveraineté industrielle, notre sécurité d'approvisionnement et notre compétitivité.*
- *Le Critical Raw Materials Act marque un tournant majeur au niveau européen en fixant pour 2030 des objectifs clairs d'extraction, de transformation, de recyclage et de diversification des sources d'approvisionnement, ce qui impose désormais aux États membres de bâtir une véritable stratégie minérale.*
- *La Belgique et la Wallonie disposent d'un potentiel réel, notamment dans les phosphates, le zinc, le plomb et le germanium, mais devront pour le valoriser clarifier leur gouvernance, moderniser le cadre juridique, accélérer l'exploration, lancer des projets pilotes et mieux articuler les compétences régionales, fédérales et industrielles.*
- *Sous l'impulsion du Mouvement Réformateur, la Wallonie a franchi un premier cap en validant le 24 mars 2026 le Programme d'Exploration National pour cartographier les ressources stratégiques de son sous-sol.*
- *La ligne défendue par le MR est claire : faire de la réouverture de mines en Belgique et en Europe une priorité stratégique, non comme un retour au passé, mais comme un choix de souveraineté, de réindustrialisation, de responsabilité environnementale et de maîtrise complète de la chaîne de valeur, de l'exploration au recyclage.*

1. Introduction

La question minière n'est plus un sujet périphérique, ni un débat réservé aux seuls géologues ou ingénieurs extractifs. Elle est devenue une question centrale de souveraineté économique, de sécurité d'approvisionnement, de compétitivité industrielle et de d'évolution vers plus de durabilité. Les matières premières sont des marchés immenses qui suscitent peu d'attention des médias et du grand public à part pour certaines matières premières critiques et stratégiques. Et pourtant, ces matières premières ne sont pas un segment marginal de l'économie contemporaine : elles en sont l'ossature invisible. Sans elles, il n'y a ni batteries, ni réseaux électriques renforcés, ni panneaux solaires, ni éoliennes, ni semi-conducteurs, ni infrastructures numériques avancées. Sans matières premières métalliques et non-métalliques, il n'y a même pas de bâtiments, de trottoirs, de voitures ni même la plupart des objets qui nous entourent au quotidien.

La valeur marchande annuelle des produits miniers mondiaux est aujourd'hui estimée autour de 2 200 à 2 300 milliards de dollars, à comparer à environ 5 900 milliards pour le pétrole et le gaz, ce qui place l'industrie minière sur un pied d'égalité stratégique avec les énergies fossiles.

Chaque Occidental consomme en moyenne environ 500 kg d'acier et 10 kg de cuivre par an, et l'humanité consomme chaque jour l'équivalent de 500 tours Eiffel de métaux ; à ce rythme, il sera consommé plus de métaux d'ici 2055 que durant les 70 000 années précédentes. Nous entrons dans un monde hyper-minéral où la disponibilité et la maîtrise des ressources deviennent autant un enjeu que l'énergie.

La réouverture de mines en Belgique et plus largement en Europe ne doit donc pas être présentée comme un retour nostalgique au passé industriel. Elle doit être assumée comme une réponse lucide à une vulnérabilité stratégique devenue trop profonde. A côté de la démarche d'autonomie stratégique, c'est aussi une démarche éthique : donner des leçons sur l'environnement aux pays du monde ne dispense pas de prendre sa part dans l'industrie extractive. L'enjeu n'est pas de reproduire les modèles extractifs du passé, mais de bâtir une politique minière du XXI^e siècle : technologiquement avancée, écologiquement exigeante, socialement encadrée et intégrée à une chaîne de valeur complète allant de l'exploration au recyclage.

Sous l'impulsion du Mouvement Réformateur, la Wallonie a franchi un premier cap en validant, le 24 mars 2026, la nouvelle version du Programme d'Exploration National (PEN), afin de cartographier les ressources stratégiques de son sous-sol.

Le Programme d'Exploration National est un document de stratégie et de planification qui organise, pour l'ensemble du territoire national, une série d'études géologiques, géochimiques et scientifiques destinées à mieux cartographier les ressources stratégiques du sous-sol, en particulier les matières premières critiques, afin de contribuer aux objectifs européens d'autonomie fixés par le Critical Raw Materials Act, en s'appuyant sur l'exploitation et la modernisation de données existantes, sans préjuger d'une exploitation minière future.

2. Les matières premières : fondement matériel de notre économie et de la transition écologique

Toute économie réelle repose sur des flux de matières. La finance, les services, le numérique, la défense, la santé, les transports et l'énergie dépendent tous, directement ou indirectement, de ressources minérales. La Commission européenne rappelle que les matières premières non énergétiques sont liées à toutes les industries, à toutes les étapes des chaînes de valeur, et qu'un smartphone peut contenir jusqu'à 50 types de métaux. Les matières premières sont également irremplaçables dans les technologies décarbonées : elles sont nécessaires aux panneaux photovoltaïques, aux éoliennes, aux véhicules électriques et à l'éclairage efficace.

Cette réalité est encore plus forte dans le contexte de la transition énergétique et numérique. Les technologies bas-carbone sont extrêmement intensives en métaux : cuivre et aluminium pour les réseaux, lithium, cobalt, nickel et manganèse pour les batteries, terres rares pour les aimants permanents, silicium et argent pour certaines technologies solaires. Une voiture électrique typique exige environ six fois plus de matériaux qu'un véhicule thermique, et les technologies renouvelables utilisent 3 à 10 fois plus de métaux critiques par MW installé que les filières fossiles ou nucléaires.

Les projections internationales sont spectaculaires : d'ici 2050, la demande de lithium pourrait être multipliée par plus de 40, celle de graphite, de cobalt et de nickel par 20 à 25, et celle des terres rares par un facteur pouvant atteindre 7. Dans un scénario compatible avec l'Accord de Paris et la neutralité carbone, les technologies bas-carbone représenteraient d'ici 2040 plus de 40 % de la demande totale pour le cuivre et les terres rares, 60 à 70 % pour le nickel et le cobalt, et près de 90 % pour le lithium.

La dynamique démographique et urbaine renforce cette pression : la population mondiale se dirige vers 9,7 milliards d'habitants en 2050, avec un taux d'urbanisation attendu de près de 68 %, et la consommation annuelle de matériaux par habitant varie déjà de moins de 3 tonnes dans les pays les plus pauvres à plus de 25 tonnes dans les pays riches. La production mondiale d'acier est passée d'environ 189 millions de tonnes en 1950 à près de 1 900 millions en 2023.

3. Une dépendance extérieure massive, surtout vis-à-vis de la Chine

L'Europe a laissé se dissocier sa consommation de matières premières et sa capacité à les produire, les transformer et les recycler. Cette dissociation s'est traduite par une dépendance stratégique profonde et préoccupante. Cinq pays – Chine, États-Unis, Russie, Australie et Inde – représentent à eux seuls près de 70 % des tonnages extraits tous minerais confondus (hors matériaux de construction), dont environ un tiers pour la seule Chine.

Cette dépendance est encore plus marquée au niveau du raffinage, là où se crée la véritable valeur industrielle. Pour le lithium, le cobalt, le nickel, le cuivre et, surtout, les terres rares, la Chine assure plus de 50 % des capacités mondiales de transformation, et près de 90 % pour les terres rares. Pour les terres rares lourdes, l'Union européenne dépend à 100 % des

importations chinoises, ce qui fait de tout durcissement chinois un risque direct pour la transition énergétique et numérique.

Les terres rares illustrent parfaitement ce déséquilibre. Elles sont au nombre de 17 et entrent au cœur des technologies numériques et renouvelables : une éolienne de 5 MW peut contenir jusqu'à une tonne d'aimants avec 31 % de terres rares, une éolienne offshore de 7 MW requiert plus d'une tonne de néodyme, et chaque habitant consomme en moyenne 17 g de terres rares par an. La Chine extrait aujourd'hui environ 60 à 70 % des terres rares, mais raffine environ 90 % de la production mondiale ; la mine de Bayan Obo produit à elle seule près de 45 % des terres rares brutes.

La concentration n'est pas limitée aux terres rares. Plus de 90 % du niobium provient du Brésil, près de 99 % du bore de la Turquie. Le problème n'est pas seulement la rareté géologique, mais la concentration géopolitique de l'extraction et du raffinage.

4. Le CRMA : un tournant européen qui impose l'action

Le Critical Raw Materials Act, entré en vigueur en 2024, marque un tournant dans la politique européenne des matières premières. Il vise à garantir à l'Union un accès sûr et durable aux matières premières critiques et stratégiques, afin de permettre à l'Europe de respecter ses objectifs climatiques et numériques tout en maintenant la compétitivité industrielle.

Le CRMA fixe pour 2030 des objectifs quantitatifs contraignants :

- Au moins 10 % des matières premières critiques consommées dans l'UE doivent être extraites sur le sol européen,
- 40 % doivent être transformées dans l'UE et
- 25 % doivent provenir du recyclage ;
- Aucun pays tiers ne peut fournir plus de 65 % de la consommation annuelle européenne d'une matière première stratégique.

Le CRMA identifie 34 matières premières critiques, dont 17 stratégiques.

La Commission a également labellisé des projets stratégiques couvrant l'extraction, la transformation, le recyclage et la substitution, pour plusieurs dizaines de milliards d'euros d'investissement. Le CRMA prévoit des procédures administratives accélérées : 27 mois maximum pour les permis d'extraction et 15 mois pour les projets de transformation ou de recyclage¹.

5. Le potentiel géologique européen et belge

Contrairement à une idée répandue, la plupart des métaux ne sont pas « rares » d'un point de vue géologique. Ce qui est rare, ce sont les gisements à haute teneur bien identifiés et

exploités. Les travaux de modélisation sur le zinc montrent que les ressources connues ne représentent qu'une fraction très limitée du potentiel extractible¹.

L'Europe possède des gisements significatifs de terres rares, de phosphates, de plomb-zinc, de germanium et d'autres matières stratégiques, mais a largement abandonné l'exploration et l'exploitation. La Belgique illustre ce paradoxe. Le *Critical Raw Materials Atlas of Belgium*, édité par Sophie Decrée, souligne que notre sous-sol recèle des gisements phosphatés, plomb-zincifères et potentiellement riches en germanium.

Le bassin de Mons recèle un très important gisement sédimentaire de phosphates, avec des ressources récupérables estimées entre 47 et 96 millions de tonnes de P_2O_5 à des teneurs de 5 à 10 %. Les sondages des années 1980 à Vieille Montagne de La Calamine et à Plombières montrent encore des ressources significatives en zinc, plomb et argent, auxquelles s'ajoute un potentiel en germanium (matière première critique).

6. Fonds marins et deep sea mining

Vu l'immensité des besoins actuels et futurs, les ressources situées sur le plancher océanique apparaissent comme un gisement stratégique de première importance. La zone Clarion-Clipperton, dans le Pacifique, s'étend sur environ 4,5 millions de km^2 et contiendrait plus de 21 milliards de tonnes de nodules polymétalliques. Des travaux ont également mis en évidence des boues enrichies en terres rares et yttrium avec des concentrations très supérieures à celles de certaines mines terrestres. Le deep sea mining repose sur des véhicules télécommandés opérant à plusieurs milliers de mètres de profondeur. Des prototypes comme Patania II, développés par DEME GSR, ont déjà été testés dans ce cadre.

À volume équivalent de métaux produits, plusieurs arguments laissent penser que l'impact environnemental pourrait être inférieur à celui de nombreuses mines terrestres : pas de déforestation, pas d'explosifs, pas de routes lourdes, pas de bassins de résidus massifs. Dans ce contexte, un moratoire global sur l'exploitation des nodules polymétalliques serait une erreur stratégique.

7. La nécessité d'une chaîne de valeur complète et des recommandations d'action

Réouvrir des mines n'a de sens que si cette réouverture s'inscrit dans une stratégie beaucoup plus large. L'extraction n'est qu'un maillon. Pour être pertinente, elle doit s'insérer dans une chaîne de valeur complète comprenant l'exploration, l'exploitation, la séparation, la purification, le raffinage, la métallurgie, l'écoconception, la fabrication industrielle et le recyclage.

1. Clarifier le cadre institutionnel belge

La Belgique ne pourra mener aucune politique crédible sur les matières premières critiques tant que la répartition des rôles entre le fédéral, les Régions et les administrations compétentes restera floue. Les matières critiques traversent en réalité l'ensemble de l'action publique : industrie, énergie, environnement, commerce extérieur, défense, recherche, mobilité, économie circulaire. Or, aujourd'hui, ce morcellement institutionnel ralentit la décision, dilue les responsabilités et empêche l'émergence d'une stratégie cohérente. Le CRMA impose pourtant aux États membres de développer des programmes nationaux d'exploration, de suivre les chaînes de valeur stratégiques et de renforcer leur capacité de résilience face aux ruptures d'approvisionnement single-market-economy.europa+1. La Belgique doit donc sortir d'une logique administrative fragmentée pour entrer dans une logique de pilotage national coordonné.

Cette clarification institutionnelle est d'autant plus urgente que l'Union européenne s'est fixé des objectifs précis pour 2030. Ces objectifs ne pourront pas être rencontrés si la Belgique reste prisonnière d'une gouvernance éclatée. Il faut dès lors instaurer un mécanisme permanent de coordination interfédérale, avec une responsabilité politique claire, une concertation régulière entre administrations et une feuille de route belge explicite. En matière de souveraineté minérale, l'ambiguïté institutionnelle n'est plus neutre : elle devient un facteur direct d'impuissance stratégique.

2. Créer un Observatoire fédéral des ressources critiques et stratégiques

La Belgique doit se doter d'un véritable observatoire fédéral capable de suivre l'ensemble des flux de matières, d'identifier les vulnérabilités industrielles et de produire une vision stratégique à moyen et long terme. Tous les pays sérieux dans ce domaine se sont déjà équipés d'outils de veille, de monitoring et d'anticipation. Le CRMA prévoit d'ailleurs une logique de suivi des chaînes d'approvisionnement, de stress-testing, de coordination des stocks stratégiques et d'évaluation des risques sur les technologies dépendantes de matières critiques

3. Lancer une campagne systématique d'exploration du sous-sol

Il est impossible de prétendre reconquérir une souveraineté minérale sans commencer par connaître sérieusement le sous-sol national. C'est précisément ce que demande l'Union européenne : chaque État membre doit développer un programme national d'exploration géologique ciblé sur les matières premières critiques. Or la Belgique a laissé dépérir cette fonction depuis des décennies. Le résultat est simple : nous débattons de ressources que nous connaissons mal, nous discutons d'investissements sans base géologique suffisante, et nous

laissons l'incertitude décourager d'avance les acteurs industriels. Une politique minière sérieuse commence toujours par une politique de connaissance.

Il ne s'agit toutefois plus seulement de recommandations théoriques : une première traduction concrète de cette stratégie est déjà en marche en Wallonie.

La dynamique évolue en effet très concrètement en Wallonie, où le Gouvernement a approuvé une nouvelle version du Programme d'Exploration National, étape essentielle pour mieux identifier les ressources stratégiques présentes dans le sous-sol régional. Fondé sur une approche rigoureuse mobilisant des données géologiques, géochimiques et scientifiques existantes, ce programme permettra de cartographier de manière ciblée les zones à potentiel, sans préjuger d'une exploitation future. Sur les six zones d'exploration définies au niveau national, cinq concernent directement la Wallonie, confirmant le rôle central de la région dans cette stratégie. Cette avancée, portée notamment par le Mouvement Réformateur, marque un premier pas concret vers une politique minérale plus ambitieuse, fondée sur la connaissance, la responsabilité et la préparation de l'avenir industriel.

Les éléments déjà disponibles montrent pourtant que cette exploration vaut l'effort. Le *Critical Raw Materials Atlas of Belgium*, édité par Sophie Decrée, confirme l'existence d'indices et de gisements d'intérêt en Belgique, notamment dans les phosphates, les systèmes plomb-zinc et les occurrences associées en germanium. Le bassin de Mons abrite ainsi le deuxième plus grand gisement sédimentaire de phosphate d'Europe, et des zones comme Plombières ou la Vieille Montagne à La Calamine recèlent encore des ressources notables. Il faut donc financer une campagne moderne de levés géophysiques, de cartographie, de carottages et d'analyse des données. Prospector n'est pas exploiter automatiquement ; c'est se donner le droit de savoir. Et sans cette connaissance, aucun investisseur sérieux ne viendra prendre le risque de réindustrialiser la Belgique dans ce domaine.

4. Réformer le code minier wallon

Le cadre juridique wallon doit être revu pour cesser d'être un frein implicite à toute relance minière. Le décret wallon du 14 mars 2024 établissant le Code de la gestion des ressources du sous-sol en Wallonie est entré en vigueur le 1er juillet 2024, avec l'ambition d'encadrer plus clairement l'exploration et l'exploitation des ressources souterraines. Sur le principe, c'est une avancée : la Wallonie reconnaît enfin que la gestion du sous-sol mérite un cadre spécifique, structuré et moderne. Mais dans les faits, de nombreuses critiques convergent pour dire que le dispositif reste trop lourd, trop peu opérationnel et insuffisamment attractif pour l'exploration.

Le problème n'est pas qu'il existe des règles strictes ; le problème est qu'un cadre mal calibré peut décourager l'initiative avant même la première campagne de sondages. Or une filière minière ne renaîtra pas dans un environnement juridique incertain, où les délais sont trop longs, les procédures inadaptées aux réalités de l'exploration, et les signaux envoyés aux investisseurs ambigus. Il faut donc réécrire le code dans un esprit de **responsible mining** : guichet clair, délais compatibles avec les impératifs industriels, sécurité juridique, exigences

environnementales élevées, transparence, garanties financières, participation locale et articulation explicite avec la chaîne de valeur en aval. Un bon code minier n'est ni un permis de tout faire, ni une machine à bloquer : c'est un cadre exigeant qui rend l'action possible

5. Déployer des projets pilotes sur les gisements identifiés

La relance minière ne gagnera ni en crédibilité, ni en acceptabilité si elle reste au stade des principes. Elle doit se traduire par quelques projets pilotes soigneusement choisis, rigoureusement encadrés et technologiquement exemplaires.

L'intérêt des projets pilotes est triple. D'abord, ils permettent de vérifier la réalité économique des ressources avec des méthodes contemporaines. Ensuite, ils rendent tangible ce qu'est une mine du XXI^e siècle : automatisée, mesurée, surveillée, soumise à des critères écologiques stricts. Enfin, ils permettent de construire l'acceptabilité sociale par la preuve plutôt que par le slogan. Un projet pilote bien mené, accompagné d'une communication transparente, d'un suivi scientifique indépendant et d'une concertation territoriale réelle, peut démontrer qu'il existe une voie entre l'abandon pur et simple de toute extraction et le retour aux pratiques du passé. C'est par l'exemple que l'on fera évoluer le débat public.

À cet égard, le lancement de la campagne d'exploration minière de la Wallonie de mai 2026 est une bonne décision. Elle permettra de mieux comprendre les indices miniers qui sont déjà recensés mais peu connus et d'améliorer les cartes et la compréhension de notre sous-sol.

6. Structurer des filières de transformation et de recyclage

Ouvrir ou rouvrir des mines sans reconstruire les maillons industriels en aval serait une erreur stratégique. La vraie valeur se crée dans la transformation : séparation, purification, raffinage, métallurgie, fabrication de composants, recyclage. Si l'Europe continue à extraire peu, à transformer trop peu, et à recycler sans masse critique suffisante, elle restera dépendante des pays qui maîtrisent l'aval industriel, en premier lieu la Chine. La Belgique doit donc raisonner en chaîne de valeur complète, et non en simple débat sur l'ouverture de mines.

Elle dispose d'ailleurs d'atouts réels pour cela. Des dynamiques comme Circular Wallonia, Reverse Metallurgy ou les projets de R&D liés aux batteries, aux métaux non ferreux et aux matériaux de construction montrent que la Wallonie et la Belgique possèdent déjà des briques de compétence dans le recyclage, la métallurgie et l'économie circulaire. Le défi est désormais de relier ces compétences à une stratégie minérale plus large. Il faut structurer des filières par groupes d'éléments — par exemple zinc-plomb-germanium, cuivre, ou métaux de batteries — afin de créer des écosystèmes industriels cohérents. Sans extraction, le recyclage reste insuffisant pour nourrir la demande. Sans raffinage, l'extraction ne fait que déplacer la dépendance. Sans chaîne intégrée, il n'y aura ni souveraineté ni réindustrialisation durable.

7. Empêcher l'exportation hors UE des déchets contenant des matières premières critiques

L'Europe commet aujourd'hui une erreur stratégique majeure en laissant sortir de son territoire des déchets riches en métaux critiques, qui deviennent ensuite des ressources pour des puissances concurrentes. Le CRMA demande explicitement aux États membres d'améliorer la collecte des déchets riches en matières critiques, d'en assurer le recyclage et d'examiner aussi le potentiel de récupération à partir des déchets extractifs. Tant que ces flux quittent l'Union, l'Europe se prive elle-même d'un gisement secondaire essentiel. Elle finance en pratique la consolidation des chaînes de valeur d'autres puissances, au moment même où elle prétend vouloir reconquérir sa souveraineté industrielle.

Il faut donc interdire ou, à tout le moins, encadrer très strictement l'exportation hors UE des déchets contenant des terres rares ou d'autres matières premières critiques. Cette mesure doit s'accompagner d'un renforcement de la traçabilité, de contrôles douaniers accrus, d'une meilleure collecte des batteries, équipements électroniques et véhicules hors d'usage, ainsi que d'un soutien à la montée en puissance des capacités de recyclage européennes. Il ne s'agit pas seulement d'une mesure environnementale ; c'est une mesure de sécurité économique et géopolitique.

8. Conclusion

La Belgique et l'Europe sont arrivées à un moment de vérité. La transition énergétique, la numérisation, la défense de la base industrielle et l'affirmation de l'autonomie stratégique exigent toutes un accès sécurisé à des matières premières critiques. L'Union européenne a reconnu cette réalité et a fixé un cap clair à travers le CRMA.

Continuer à refuser la question minière reviendrait à entretenir une hypocrisie dangereuse : vouloir les technologies de demain sans assumer les matériaux qui les rendent possibles. La réouverture de mines, lorsqu'elle s'inscrit dans une stratégie d'exploration, d'innovation, de transformation, de recyclage et d'exigence environnementale élevée, n'est pas un retour en arrière. C'est une condition de la souveraineté européenne, une exigence de cohérence écologique et une urgence industrielle.